



ACT CHANGÉ

LICENCE SAISON 2012

**FORMULE "MINI
BRAQUET"**

**FORMULE "PETIT
BRAQUET"**

**FORMULE "PETIT
BRAQUET +"**

**FORMULE
"GRAND
BRAQUET"**

FORMULE ADHERENTS FFCT(3)

ASSURANCE LICENCE GARANTIES

INTITULE	COTISATION FFCT	REVUE	COTISATION CLUB	ASSURANCE			ASSURANCE			ASSURANCE			ASSURANCE			TARIF	Code
				TARIF ROUTE VTT	CODE	ASSURANCE	TARIF ROUTE VTT	CODE	ASSURANCE	TARIF ROUTE VTT	CODE	ASSURANCE	TARIF ROUTE VTT	CODE			
Responsabilité civile				OUI		OUI		OUI		OUI		OUI		OUI			
Recours et défense pénale				OUI		OUI		OUI		OUI		OUI		OUI			
Accident corporel				NON		OUI		OUI		OUI		OUI		OUI			
Assurance Rapatriement				NON		OUI		OUI		OUI		OUI		OUI			
Dommages au casque				NON		OUI		OUI		OUI		OUI		OUI			
Dommages à la bicyclette				NON		NON		NON		NON		NON		OUI			
Dommages cardio-fréquencemètre				NON		OUI		OUI		OUI		OUI		OUI			
Jeunes - 18 ANS					0.00 €	MB1		0.00 €	PB1		22.00 €	PB+1	55.00 €	55.00 €	GB1	Tarif Code	
Jeunes - 25 ans sans revue	10.00 €		13.50 €	12.00 €	35.50 €	MB2	12.70 €	36.20 €	PB2	22.00 €	45.50 €	PB+2	55.00 €	78.50 €	GB2	18.0 € AD	
Jeunes - 25 ans avec revue	10.00 €	23 €	13.50 €	12.00 €	58.50 €	MB3	12.70 €	59.20 €	PB3	22.00 €	68.50 €	PB+3	55.00 €	101.50 €	GB3		
Adultes sans revue	25.00 €		13.50 €	12.00 €	50.50 €	MB4	12.70 €	51.20 €	PB4	22.00 €	60.50 €	PB+4	55.00 €	93.50 €	GB4		
Adultes avec revue	25.00 €	23 €	13.50 €	12.00 €	73.50 €	MB5	12.70 €	74.20 €	PB5	22.00 €	83.50 €	PB+5	55.00 €	116.50 €	GB5		
Famille 2e adulte	10.00 €		13.50 €	12.00 €	35.50 €	MB6	12.70 €	36.20 €	PB6	22.00 €	45.50 €	PB+6	55.00 €	78.50 €	GB6		
Famille 2e adulte jeunes - 25 ans	5.00 €		13.50 €	12.00 €	30.50 €	MB7	12.70 €	31.20 €	PB7	22.00 €	40.50 €	PB+7	55.00 €	73.50 €	GB7		

(3): sur justification d'une licence FFCT en cours de validité.

Votre assurance et votre adhésion seront effectives lorsque vous serez en possession de votre licence de l'année en cours et signée par le président.

Nous tenons à votre disposition le "bulletin individuel de souscription (assurance complémentaire vélo + indemnités journalières)

Nouveaux licenciés et adhérents
SVP-joindre une photo + certificat médical pour constitution dossier

Nous vous recommandons de passer une visite médicale, votre médecin est à même de vous délivrer un certificat, que vous garderez par-devers vous.

Votre 1^{ère} année VTT nous vous remboursons la licence sur présentation de 5 randonnées validées dans la Sarthe. 1^{ère} année féminine gratuite,

l'assureur exige pour le versement du montant maxi du capital décès, un certificat médical de non contre indication dans les 4 mois précédant la prise de licence ou dans le mois qui suit ainsi

N° Licence :

NOM :

Date de naissance : PRENOM :

E-mail : Téléphone :

OUI NON

Adresse : Exercez-vous une profession médicale ou paramédicale

OUI NON

: Brevet secourisme PSC1:

Tarif

Code

Licence choisie :

€

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la charte de l'ACTC. J'ai lu et accepte les termes et conditions des tableaux de garanties au dos de cette demande de licence.

Libeller le chèque à l'ordre de : **ACTC**

à remettre le jour de la galette ou ;

Jean Yves DESPRES

18, Rue de Belfort

à adresser à: 72000 LE MANS

Tél: 02.43.24.14.04

courriel: jeanyvesdespres@free.fr

Signature obligatoire au verso

Pour infoN° club 03959



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME
MEMBRES DE CLUB

Document à conserver
Au club

**DOCUMENT OBLIGATOIRE À RENSEIGNER ET À SIGNER PAR L'ADHÉRENT PUIS À REMETTRE
AU CLUB APRÈS LE CHOIX DE LA FORMULE DE LA LICENCE SAISON 2012**

Je soussigné(e) né(e) le
Adresse Code postal Ville
Adhérent(e) au club

1) RECONNAIS AVOIR ÉTÉ INFORMÉ(E)

- qu'il n'est pas délivré de licence sans assurance. L'inclusion de garanties de Responsabilité Civile, Défense Pénale et Recours est une obligation légale à appliquer par le responsable du club. La formule "Mini Braquet" a été créée à cet effet. → art. L.321-1 du Code du sport
- de l'intérêt que présente un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels ma pratique sportive peut m'exposer. → art. L.321-4 du Code du sport
- de pouvoir souscrire des garanties individuelles complémentaires corporelles et matérielles facultatives proposées à tous les licenciés FFCT par le contrat n° 101 206 004. → art. L.321-6 alinéa 1 du Code du sport

2) SOUSCRIS EN TOUTE CONNAISSANCE (cocher une seule des 4 formules proposées)

- la formule de base obligatoire dite "Mini Braquet" comprenant uniquement des garanties de Responsabilité Civile et de Défense Pénale et Recours sans assurance de personne ni assistance rapatriement.

OU L'UNE DES FORMULES FACULTATIVES SUIVANTES

- "Petit Braquet" Détails des garanties indiquées dans le tableau ci-dessous
- "Petit Braquet Plus" idem
- "Grand Braquet" idem

TABLEAU DES GARANTIES SAISON 2012 U CONTRAT FÉDÉRAL

Formules de licence	Mini Braquet	Petit Braquet	Petit Braquet Plus	Grand Braquet
	Obligatoire	Facultative	Facultative	Facultative
GARANTIES D'ASSURANCE				
Responsabilité civile	OUI	OUI	OUI	OUI
Défense et Recours	OUI	OUI	OUI	OUI
Assistance Rapatriement	NON	OUI	OUI	OUI
Assurance Corporelle	NON	OUI	OUI	OUI
Invalidité Permanente	NON	OUI	OUI*	OUI*
Dommages au casque	NON	OUI	OUI	OUI
Dom. cardio-fréquentemètre	NON	OUI	OUI	OUI
Décès Accidentel	NON	OUI	OUI*	OUI*
Décès cardio vasculaires	NON	OUI**	OUI** et ***	OUI** et ***
Équipements vestimentaires	NON	NON	NON	OUI
Dommages au vélo	NON	NON	NON	OUI
Dommages au GPS	NON	NON	NON	OUI

* capitaux majorés ** capital minoré (voir tableau des garanties) ***capitaux triplés sous conditions (voir tableau des garanties)

GARANTIES INDIVIDUELLES COMPLÉMENTAIRES CONTRAT N° 101 206 004

Souscription facultative auprès des MMA Le Mans ouverte à tous licenciés MB, PB, PB+, GB.

- 1) Accident corporel :
 - Indemnité Journalière en cas de perte de salaire ou de revenus ou en cas d'hospitalisation.
 - Capitaux Invalidité permanente et Décès (sauf d'origine cardio-vasculaire).
- 2) Dommages et vol total du vélo (licence Grand Braquet obligatoire pour souscrire dommages au vélo) :
 - Dommages seuls ou Vol total seul ou Dommages et vol total.

DÉCLARATION DE SINISTRE

En cas d'accident, envoi dans les 5 jours ouvrés de la déclaration de sinistre soit par intranet (site www.ffct.org, « espace licenciés ») soit par voie postale aux MMA (document téléchargeable sur le site Internet ou à demander au siège fédéral).

Fait le à Signature *

* Pour les mineurs, signature d'un des parents ou du tuteur légal